LM ECO PRODUCTION
Société par actions simplifiée au capital de 115.100 euros
Siège social : 14 avenue Barthélémy Thimonnier, 69300 Caluire
801 071 663 RCS LYON
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2026 (EXTRAIT)

... /...

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes arrivant à expiration (le cabinet B+ CONSEIL, représentée par M. Gilles BARJHOUX, 645 Route Nationale 6, Limovalley, 69760 Limonest) et décide de nommer en ses lieu et place le cabinet FIREX AUDIT, sis 2 place du Paisy, 69570 Dardilly, immatriculé au RCS de Lyon sous le n° 352 140 255, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 29 février 2032.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires en conséquence des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
M. Cyril BERTHIER
Représentant le président (Société JACS INVEST)

